

L'importance de la mobilité pour la jeunesse européenne

par Yves Bertoncini, Secrétaire général de Notre Europe

Entretien réalisé par Hélène Bourgeois, à paraître dans un prochain numéro consacré au Service volontaire européen de la revue Cahiers de l'action, publiée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire ([INJEP](#)).

La mobilité est-elle un enjeu stratégique pour l'Europe ? Pour les gouvernements nationaux ? Comment un think tank comme Notre Europe s'est-il saisi de la question et tente de proposer des préconisations pour la favoriser ?

Yves Bertoncini est secrétaire général de *Notre Europe* depuis avril 2011 et enseigne les questions européennes à l'IEP Paris et au Corps des Mines (Mines Paris Tech). Il a été administrateur de la Commission européenne d'abord à la DG Éducation, Formation, Jeunesse (1998-1999) puis à la DG Politique régionale (1999-2001). Il a également travaillé à deux reprises pour le ministère français des Affaires étrangères et européennes, pour l'organisation du dialogue national pour l'Europe (1995-1997) et à l'ambassade de France à Alger (1992-1993). Il a aussi été Conseiller auprès du Secrétaire général pour les Affaires européennes (2010-2011) et Chargé de mission au Centre d'analyse stratégique, où il a coordonné le rapport ministériel « Encourager la mobilité des jeunes en Europe, Orientations stratégiques pour la France et l'Union européenne », réalisé en juillet 2008 dans la perspective de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (rapport publié par La documentation française). Il est membre du Conseil d'orientation de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

Quelle est la spécificité du Service volontaire européen (SVE) par rapport aux autres programmes européens ?

Tous les programmes de mobilité, en commençant par Erasmus, créé en 1987, sont ambigus sur leurs objectifs : sont-ils des programmes à vocation économique visant à former des travailleurs mobiles et compétitifs ? Ou à vocation politique, afin de générer un sentiment européen chez les jeunes ?

Jacques Delors s'est impliqué de manière très forte pour obtenir le lancement du programme Erasmus : Margaret Thatcher n'en voulait pas, elle s'opposait à ce volet politique. Erasmus a donc été créé avant tout sur une base économique, afin de former les acteurs du marché commun établi par le traité de Rome trente ans avant.

La création des programmes Leonardo, Gruntvig, Comenius s'inscrit aussi dans cette volonté de contribuer à la formation et à la flexibilité des futurs travailleurs, et ils concernent aussi le cadre de l'éducation formelle. Le Service volontaire européen est plus difficile à définir. C'est le programme européen qui penche le plus du côté des objectifs civiques et politiques. Pour cette raison, il a dû susciter des critiques, il n'a pas dû plaire beaucoup aux Anglais par exemple.

Des programmes comme Erasmus, Leonardo ou le SVE peuvent « fabriquer » des Européens, c'est-à-dire des personnes capables de penser au-delà de leurs frontières. Mais il est toujours difficile de justifier des financements européens massifs sous cette raison sociale, la création d'un « homo europeanus », car les pays et les populations sont divisés sur l'existence d'une identité politique de l'Union européenne. La

critique porte aussi sur le financement public des mouvements de jeunesse. Pour certains pays comme l'Allemagne, l'État n'a pas forcément de rôle à jouer dans ce domaine.

L'avantage des programmes de type « jeunesse » est qu'ils sont plus accessibles car, quand vous êtes dans un cursus, partir étudier à l'étranger peut aussi être un risque pour la continuité et la qualité de la formation. Si on suit une logique utilitariste, il faudrait donc plutôt élargir les possibilités de départs dans des programmes d'éducation non formelle comme le SVE, durant la période estivale.

Pourquoi la mobilité est-elle importante chez les jeunes ? Pourquoi l'encourager ?

Au moment de réaliser le rapport du Centre d'analyse stratégique, j'ai rencontré beaucoup de scepticisme par rapport aux programmes de mobilité. Beaucoup de gens associent encore le programme Erasmus, par exemple, à une période de vacances.

J'ai pu comprendre, par mon expérience personnelle, toute la richesse de la mobilité. J'ai étudié trois mois à l'université de Berkeley en Californie, travaillé à l'ambassade de France en Algérie et suivi la formation du Collège d'Europe à Bruges. À Berkeley, en 1990, c'est la première fois que je me suis senti Européen. Je partageais ma chambre avec un Asiatique, certains des étudiants que j'ai rencontrés avaient dû mal à placer la France sur une carte, j'étais donc « Européen » et il était « Asiatique ». C'était au moment de la coupe du monde de football en Italie. Les seuls étudiants qui regardaient les matchs étaient originaires des pays européens : ce fût la première fois de ma vie que je prenais part à un rassemblement européen.

Les voyages sont extrêmement formateurs car ils permettent d'acquérir plusieurs types de compétences :

- linguistiques d'abord, compétences absolument essentielles qui justifient en elles-mêmes l'importance de la mobilité pour les jeunes, surtout quand on voit le mauvais niveau des Français en langues.
- compétences interculturelles ensuite, afin d'essayer de comprendre la diversité et la manière dont il faut dénouer les situations complexes dans les échanges interculturels. Même à l'intérieur d'un pays, ces compétences sont très utiles, dans la mesure où chacun a un héritage différent.
- il y a aussi les compétences transversales, liées à l'autonomie, celles qui permettent d'apprendre à se débrouiller loin de chez soi.
- et enfin les compétences internationales, la connaissance du pays dans lequel le jeune s'est rendu, qui lui permet ensuite d'y travailler ou de faire des affaires avec celui-ci. Ces compétences permettent d'élargir les perspectives d'emploi.

Il est très difficile d'acquérir toutes ces compétences sans une expérience à l'international.

Les programmes de mobilité sont aussi un outil de l'Union européenne visant créer une case « Europe » chez leurs bénéficiaires. Aujourd'hui, la question ne doit plus d'être « pour ou contre l'Europe » mais pour quelle définition de l'Europe. La mobilité ne vise pas à créer des « europhiles », au sens de partisans de la politique de Bruxelles, mais des citoyens européens concernés par les projets à dimension extra-étatique. Plus les gens seront formés dans des pays étrangers, plus ils seront capables d'être mobiles, de s'établir à l'étranger, mais aussi de participer aux débats sur l'Union européenne.

Le think-tank *Notre Europe* a-t-il une action de lobbying concernant la mobilité des jeunes ?

Ma prédécesseur Gaëtane Ricard-Nihoul connaissait bien ce sujet : elle a écrit une excellente thèse sur la création d'Erasmus¹ et s'est mobilisée sur ces enjeux. Il est prévu de prendre position cet automne en

¹ Nihoul Gaëtane, *Policy Formation in the European Union: the Case of Education Policy*, D. Phil. in European Politics and Society, Thesis, University of Oxford, 1999.

faveur des programmes de mobilité. Nous agissons peut-être d'abord à Bruxelles, car c'est là que se fait l'activité de lobbying, puis dans d'autres capitales, afin de sensibiliser les acteurs nationaux.

Aujourd'hui, la mobilité des jeunes ne semble pas une priorité pour la majorité des élus français. L'exemple de Sciences Po est significatif : sans l'initiative de Richard Descoings de rendre la mobilité obligatoire en troisième année, seuls quelques étudiants seraient partis à l'étranger chaque année. Un tel volontarisme doit aussi s'enclencher hors de Bruxelles

Quelles sont vos préconisations pour favoriser la mobilité ?

Tout d'abord, il faut refaire la preuve de son utilité, stimuler le désir de mobilité des jeunes en leur montrant ses avantages. Il est important de pouvoir s'appuyer sur des recherches portant sur l'impact individuel et collectif des expériences de mobilité². Ces informations doivent être apportées ensuite aux enfants et à leur famille pour leur montrer comment cela pourrait leur être utile. On manque aujourd'hui de témoignages représentatifs, de données scientifiques qui démontrent que la mobilité a un effet positif sur les parcours d'insertion des jeunes³. On a notamment besoin d'éléments plus précis sur le chapitre de l'employabilité.

Si on considère ensuite l'aspect financier, il faut évidemment plus d'argent dans les programmes européens : il ne serait pas difficile de les doubler, de les tripler voire même de les quadrupler, vu le faible budget qu'ils couvrent aujourd'hui. Il faut aussi augmenter les bourses en essayant de les faire évoluer au niveau national d'abord. Les universités reçoivent une dotation de fonctionnement qui ne varie pas en fonction du nombre d'étudiants envoyés en mobilité. On pourrait proposer de faire évoluer cette dotation en fonction de l'investissement de l'établissement dans la mobilité de ses étudiants. Autre enjeu : aujourd'hui, quand les professeurs partent en voyage scolaire avec leurs élèves, ils doivent être extrêmement motivés. Ils n'ont pas de salaire en plus, ne sont souvent pas assurés et doivent parfois prendre des vacances. Pour encourager la mobilité, il faudrait donc commencer par créer des dispositifs pour encourager les acteurs de jeunesse à s'en saisir.

Les éléments d'accompagnement sont aussi importants. Souvent, l'étudiant « part à l'aventure », dans la plupart des cas (le programme Erasmus), il doit se débrouiller pour trouver lui-même son logement, s'occuper de son transport, de sa formation, voire de trouver un « job ». En n'aidant pas suffisamment les jeunes à s'installer, on perd beaucoup de ceux qui n'ont pas les ressources (financières, culturelles, sociales...) pour s'en sortir.

Pour élargir la cible enfin, car on ne pourra jamais « généraliser » la mobilité à tous les jeunes, il faut élargir le panel des possibilités de mobilité, favoriser l'accès aux séjours linguistiques par exemple, aujourd'hui réservé à une élite. Il faut diversifier les formules, les durées, les formats de cette expérience internationale et interculturelle unique, afin que chacun de ceux qui souhaite la vivre puisse le faire – ce qui serait déjà un excellent résultat.

² Voir notamment Wolfgang Ilg et Judith Dubiski, *Les échanges ouvrent des perspectives. Un aperçu empirique des rencontres internationales de jeunes*, Paris/Berlin/Varsovie : Office franco-allemand pour la Jeunesse et Office germano-polonais pour la Jeunesse, 2011 (disponible en allemand, français et polonais).

³ Voir Annick Bonnet, *La mobilité étudiante Erasmus. Apports et limites des études existantes*, Centre international d'études pédagogiques - Commande de l'Agence Europe Éducation Formation France, mars 2012.